

# ADMISSION à l'école maternelle et élémentaire

Les enfants de plus de 3 ans arrivant sur la commune et les enfants nés en **2019** seront admis à l'école pour **la rentrée 2022** sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- du livret de famille, parents et enfant,
- du carnet de santé ou de vaccinations.

Les enseignants de l'école recevront les enfants et un des parents :  
**le 22 juin de 11h à 12h.**

Les admissions ont lieu à l'école de **MOISENAY** :

- le lundi matin de 9h à 12h,
- les autres jours sur rendez-vous au :

**01 60 66 99 05**

**ECOLE LHIORÉAU  
MOISENAY**

Rentrée  
2022

$5 + 4 = 9$   
23456789